# Robert Junod, « Le futur institut sera-t-il international ? », *Tribune de Genève* (15 juin 1953)

|  |
| --- |
| [fr] Publié dans la *Tribune de Genève*, quotidien libéral, cet article du 15 juin 1953 est signé par Robert Junod, chroniqueur. Il exprime une position critique envers l’établissement du futur CERN à Genève, fondée sur le principe de neutralité et sur l’absence de garanties d’un véritable caractère international du projet. Tout en reconnaissant les bienfaits potentiels des recherches atomiques, Junod met en garde contre leur ambivalence, le risque d’instrumentalisation étatique, et les dangers militaires en cas de conflit. Il appelle à refuser l’implantation du laboratoire tant qu’il n’est pas ouvert à toutes les nations européennes et assorti de clauses de sécurité en cas de guerre. |
| [de] Veröffentlicht in der *Tribune de Genève*, einer liberalen Tageszeitung, äußert sich Robert Junod, Chronist, in diesem Artikel vom 15. Juni 1953 kritisch zur geplanten Ansiedlung des CERN in Genf. Er argumentiert, dass dem Projekt der echte internationale Charakter fehlt und dass seine Durchführung die Neutralität der Schweiz gefährden könnte. Er erkennt zwar das wissenschaftliche Potenzial der Atomforschung an, warnt jedoch vor ihrer militärischen Doppelnatur, vor einer möglichen politischen Instrumentalisierung und vor Sicherheitsrisiken im Kriegsfall. Junod fordert, dass das Labor nur dann in der Schweiz errichtet werden dürfe, wenn es allen Nationen Europas offensteht und klare Schutzklauseln enthält. |
| [it] Pubblicato sulla *Tribune de Genève*, quotidiano liberale, questo articolo del 15 giugno 1953 è firmato da Robert Junod, cronista. Junod prende posizione contro la costruzione del CERN a Ginevra, sottolineando la mancanza di un’autentica apertura internazionale del progetto e i pericoli che esso rappresenterebbe per la neutralità svizzera. Pur riconoscendo i benefici scientifici della ricerca nucleare, denuncia la possibilità di un uso militare delle scoperte e il rischio che, in caso di guerra, il laboratorio diventi un bersaglio. Per Junod, la Svizzera dovrebbe ospitare l’istituto solo se veramente accessibile a tutte le nazioni europee e protetto da precise clausole di sicurezza. |
| [en] Published in the *Tribune de Genève*, a liberal daily, this 15 June 1953 article by Robert Junod, chroniqueur, presents a critical view of establishing CERN in Geneva. While acknowledging the scientific promise of nuclear research, Junod argues that the project lacks true international scope and poses risks to Swiss neutrality. He emphasizes the dual-use nature of atomic discoveries, the likelihood of political control by Western states, and the potential military danger if war breaks out. He concludes that Switzerland should host such a facility only if it is genuinely open to all European nations and governed by clear wartime safety provisions. |

*On nous écrit :*

Nos autorités et ceux de nos députés qui nous engagent à établir à Genève l’Institut de physique nucléaire, sans autres garanties que celles, à notre sens insuffisantes, qui ont été présentées jusqu’ici, ne tiennent pas compte des raisons que certains citoyens ont exprimées en toute bonne foi pour s’opposer à leur projet. C’est pourquoi il est nécessaire de revenir, calmement mais avec insistance, sur ces raisons et de les proposer à nouveau à la réflexion de chacun.

Les savants du nouvel institut vont se livrer à des recherches dans le domaine de la physique nucléaire. Ils ne peuvent pas préjuger des découvertes qu’ils feront. De toute évidence, rechercher n’est pas connaître par avance les résultats de la recherche, mais, dans une large mesure tout au moins, les ignorer. Il n’est donc pas au pouvoir des savants, si grands soient-ils, d’affirmer qu’en aucun cas les applications de leurs futures découvertes ne seront pas militaires. Que l’on ne se livrera pas à Genève à la fabrication de bombes, tout le monde en convient et l’a compris. Un laboratoire de recherches n’est pas une fabrique, qu’elle soit guerrière ou pacifique. Mais rien ne prouve, rien ne peut humainement prouver, que de telles recherches ne déclencheront pas quelque jour une industrie guerrière.

Le rapport que le Conseil d’État vient d’adresser au Grand Conseil dit très bien, sous la plume de M. Albert Picot : « En matière de physique nucléaire, nous sommes peut-être au stade de 1830 et nos plus grands savants ne peuvent pas savoir quelles seront finalement les applications pratiques de leurs découvertes. » Et, en effet, tous ces savants dont nous parle le même rapport, qui depuis Becquerel lancèrent la physique dans des voies entièrement nouvelles, ne prévoyaient certainement pas le premier et terrifiant usage qui en serait fait. Nous approuvons M. Picot, nous approuvons l’Unesco lorsqu’ils nous convient à faire un autre usage de la science future, mais il ne leur est pas possible de prévoir quelle sera cette science future, ni de se prononcer sur l’usage que les hommes — et surtout les États — en feront.

Mais alors, objecte-t-on, votre prudence, votre timidité ne va-t-elle pas logiquement à prohiber toute recherche, quelle qu’elle soit ? Non, et pour deux raisons. Nous avons à envisager la question du point de vue suisse. Notre pays a le droit d’entreprendre pour son propre compte les recherches qui l’intéressent. Il le fait dans ses laboratoires universitaires ; d’autres laboratoires sont, d’autre part, entretenus chez nous par des industries privées. Mais notre neutralité nous interdit de laisser entreprendre sur notre territoire, par un groupe d’États qu’une idéologie ou des intérêts communs opposent à d’autres États, des recherches dont les conséquences sont imprévisibles. D’autre part, il faut tenir compte de l’ordre de grandeur de ces recherches. Le laboratoire nucléaire ne sera pas ordinaire. « Il sera consacré, déclare M. le professeur Scherrer, à la recherche pure et en cela il ne se distinguera pas d’un institut universitaire, mais sa dotation en machines sera incomparablement plus complète que celle d’un institut national ou cantonal. » Les expériences qui y seront instituées risquent donc d’être plus importantes et plus décisives. C’est précisément pourquoi on presse tant notre population d’accepter la création de cet institut, sans pareil en Europe. On voit dans le cosmotron dont il sera équipé un instrument de travail exceptionnel. Certes, la plus humble des expériences peut conduire à des découvertes surprenantes ; mais, à vues humaines, on est en droit de supposer — et en fait tout le monde suppose — que les découvertes seront proportionnées aux moyens techniques dont les savants disposeront. Elles le seront peut-être pour le plus grand bien de l’humanité. Encourageons donc ces travaux. Mais puisqu’ils sont susceptibles d’avoir des effets à double tranchant, contrôlons-les, et d’autant plus étroitement qu’ils sont plus importants.

Il faudrait accepter sans réserve la fondation du nouvel Institut s’il était véritablement international. Or il ne l’est pas, et voilà le nœud du problème. Nous ne vivons pas dans une époque indéterminée ou à l’heure « x » des mathématiciens et des physiciens. Nous vivons dans le temps historique, qui est aussi le temps politique. Nous vivons en ce moment précis de l’histoire où deux puissances se partagent la planète et s’affrontent.

Il est déplorable que trois des États de l’Est européen aient refusé de faire partie du nouvel Institut. Mais le fait est là. Puisqu’il existe, comme on dit, deux « blocs » dans le monde et en Europe, le laboratoire se trouvera effectivement pris dans l’un de ces blocs. Il n’en sortira probablement plus, car si avant sa fondation il était ouvert aux États d’Europe orientale, une fois constitué, il risque de leur rester pratiquement fermé. Aucune garantie à notre connaissance n’a été donnée sur ce point capital.

Le laboratoire, dans sa constitution actuelle, n’est pas international. On prétend alors nous rassurer en promettant que les recherches se feront au grand jour. « Une puissance étrangère, écrit M. Scherrer, pourrait tout au plus s’intéresser à des études sur des procédés de fabrication ou à des installations industrielles mais pas à des recherches de science pure qui n’auront aucun caractère secret et dont les résultats seront publiés. Comme le personnel du laboratoire sera recruté sur une base internationale, il est exclu que les résultats des recherches soient tenus secrets. » Cette dernière phrase nous paraît doublement erronée. Le personnel du laboratoire appartiendra à dix nations d’Europe occidentale. Il ne sera pas recruté sur une base vraiment internationale ou tout au moins européenne. Et c’est précisément pourquoi il n’est nullement exclu que certains résultats des recherches soient tenus secrets.

Les savants ne travailleront pas à titre personnel. Ils seront délégués par leurs gouvernements respectifs. Ils devront obéir aux volontés de ces gouvernements. Et ceux-ci, placés tout à coup devant une découverte qui leur paraîtra intéresser leur sécurité, risquent d’avoir une volonté commune, car ils sont tous situés du même côté du rideau de fer. Ils sont tous à des titres différents antisoviétiques. Bien plus, même s’ils étaient loyaux et désintéressés, rien n’empêcherait les États de l’autre bord de ne pas le croire. La méfiance est de règle aujourd’hui. L’Occident ne peut pas, raisonnablement, attendre des Soviets une confiance que lui-même refuse de leur accorder. De là, en définitive, un danger manifeste pour Genève. En cas de guerre avant tout. Tel belligérant pourra, au cours des opérations, juger qu’un grand laboratoire nucléaire contrôlé ou susceptible de l’être par son ennemi mérite, si l’on peut dire, d’être supprimé. Il ne sera pas arrêté par le fait que ce laboratoire se trouve dans un pays neutre. Il dira que la Suisse elle-même n’a pas respecté sa neutralité en s’associant à certains États et pas à d’autres. Et il aura le droit de le dire. Le cas échéant et selon la situation de l’Europe occidentale au cours de la guerre, le belligérant que nous imaginons pourra être aussi bien l’Amérique que la Russie. Les militaires sont les militaires. Ils n’ont pas l’habitude de ménager leurs œufs — et surtout ceux des autres — quand il s’agit de faire des omelettes. L’hypothèse que nous faisons, bien que pessimiste, n’est nullement gratuite. Il nous semble au contraire gratuit de se refuser à la faire. Si elle devait un jour se réaliser, les Genevois pourraient alors s’accuser eux-mêmes d’homicide ou de suicide par imprudence — les Genevois qui resteraient en vie. Ils pourraient se dire qu’avec les meilleures intentions du monde, mais sans clairvoyance, ils auront été les artisans de leur ruine.

Notre but, dans cet article, n’est pas de jouer aux Cassandre, ni de provoquer lâchement une sotte panique. Nous tentons de considérer à nouveau le problème qui nous est proposé — ou plutôt imposé — et de nous décider avec sagesse et pondération. Que faire en définitive ? L’idée de fonder l’Institut nucléaire est bonne. Nous devons encourager les travaux de ceux qui voient en lui une œuvre salvatrice pour l’humanité. Mais pour que la Suisse consente à lui prêter son territoire, il faut qu’il ait un statut rigoureusement international, que les savants de tous les pays d’Europe — et même des savants d’autres continents — puissent y travailler ou le visiter. Sinon, il sera à la fois sage et honnête de refuser son érection en Suisse.

Ajoutons que, quel que soit le lieu d’Europe où on le construira, il faudrait stipuler sa fermeture en cas de guerre, et si l’on a la légèreté de ne pas le faire, refuser à tout prix de le placer aux portes d’une agglomération, comme on se propose de le faire pour Genève. Ce sont là des mesures de précaution élémentaires.